

exertis

Code Exertis
de bonnes pratiques
des fournisseurs

Exertis : Code de bonnes pratiques des fournisseurs

Sommaire

Introduction	
Santé et sécurité	01
Emploi et droits de l'homme	02
Protection de l'environnement	03
Pots-de-vin et corruption	04
Informations confidentielles	05
Protection des données et vie privée	06
Lois sur la concurrence (antitrust)	07
Conformité fiscale	08
Propriété intellectuelle	09
Sécurité et qualité des produits	10
Contrôles des exportations, sanctions et embargos	11
Minéraux de conflit	12
Gestion de la conformité	13

Introduction

Chez Exertis, nous visons à développer des relations fructueuses à long terme avec tous nos fournisseurs.

Nous travaillerons constamment avec vous pour garantir que vos produits sont mis sur le marché de la manière la plus efficace possible et que les acheteurs de vos produits bénéficient d'un support de haut niveau.

Nous voulons construire cette relation sur une base durable – une relation qui fonctionne pour vous et qui fonctionne pour nous à long terme. Il est donc important que même si tout ce que nous faisons est à vocation commerciale, il soit également éthique et légal. Adopter cette approche protège votre entreprise et votre réputation autant que la nôtre. Nous nous engageons dans cette démarche dans tous les domaines de notre activité.

Pour nous aider à y parvenir, nous avons élaboré ce Code de bonnes pratiques définissant les principales normes éthiques et juridiques qui s'appliquent aux activités que nous exerçons ensemble. Veuillez vous assurer que vous prenez les mesures appropriées pour respecter les normes énoncées dans ce Code, notamment en communiquant ce Code aux personnes concernées au sein de votre entreprise.

En respectant chacun les normes de ce Code, nous développerons une relation commerciale durable à long terme. Toute personne qui traite avec nous, quel que soit son niveau d'ancienneté, devrait se sentir libre de faire part de ses inquiétudes quant au respect de ces normes par Exertis.

Si vous avez une préoccupation, nous voulons en être informés. Dans la mesure où nous le pouvons légalement, nous traiterons toutes les notifications de manière confidentielle. Merci de me contacter directement ou d'utiliser notre adresse email dédiée doing-the-right-thing@exertis.com

Tim Griffin

Managing Director
DCC Technology & Exertis Group

“Le respect des normes de ce code nous permettra de développer une relation commerciale durable sur le long terme ”

À propos de nous

Exertis est l'un des fournisseurs de services spécialisés et de distribution de technologies les plus importants et à la croissance la plus rapide. Exertis est le nom commercial des activités de la division DCC Technology, l'une des quatre divisions de DCC plc, une société du FTSE 100. Nous sommes un distributeur mondial de produits destinés aux consommateurs et aux entreprises.

Exertis est un leader dans la distribution de technologies, stimulant l'innovation et ajoutant de la valeur grâce à nos services spécialisés.

Chez Exertis, notre cœur de métier est la distribution de produits et services des plus grandes entreprises technologiques mondiales et émergentes, soit quelque 2 400. Nous sommes un élément clé du canal qui permet aux produits et solutions de nos fournisseurs d'atteindre les entreprises et les consommateurs via notre réseau de revendeurs et de détaillants.

01

Santé & Sécurité

Principe

Garantir la santé et la sécurité de toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons est fondamental pour la performance et la réussite à long terme de l'entreprise. Aucune tâche n'est si importante que vous ne puissiez choisir de la réaliser en toute sécurité.

Qu'est-ce que cela signifie

- ▶ Nous vous soutiendrons toujours lorsque vous choisirez de travailler en toute sécurité
- ▶ Si quelqu'un dans votre entreprise estime que la sécurité risque d'être compromise, il doit se sentir en mesure d'intervenir et d'arrêter les travaux.
- ▶ Nos fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité au travail et fournir un lieu de travail propre, sûr et sain, conçu pour prévenir les accidents, les blessures et les maladies au cours du travail.
- ▶ Les fournisseurs travaillant dans les locaux d'Exertis doivent travailler de manière à (i) assurer leur propre sécurité et celle des autres et (ii) être en conformité avec les exigences applicables en matière de santé et de sécurité, y compris nos politiques et procédures.
- ▶ Les fournisseurs doivent fournir à leurs employés, y compris les travailleurs nouveaux ou réaffectés, une formation régulière et enregistrée en matière de santé et de sécurité.
- ▶ Toute urgence pouvant avoir un impact sur les activités d'Exertis doit être signalée dans les plus brefs délais.
- ▶ Vous faciliterez les inspections HSE raisonnables de notre part. Vous nous fournirez également des informations précises sur les performances HSE lorsque nous vous le demandons.

02

Emploi

Principe

Exertis respecte les normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux de l'Organisation internationale du travail.

Au travail, nous demandons à nos fournisseurs de faire de même.

Qu'est-ce que cela signifie

Plus précisément, vous devez vous assurer que vos employés et autres travailleurs :

- ▶ Bénéficient d'un environnement de travail sûr
- ▶ Sont payés équitablement et à temps pour le travail qu'ils effectuent;
- ▶ Ne sont soumis à aucune forme de contrainte de la part de leur employeur, telle que le remboursement de prêts importants ou la rétention de leur passeport
- ▶ Ne sont pas discriminés en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur religion, de leur âge, de leur origine ethnique, de leur état civil, de leur orientation sexuelle ou de tout autre statut protégé par le droit applicable
- ▶ Ne sont soumis à aucune forme d'esclavage
- ▶ On atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi.

Vous devez nous informer rapidement si vous n'êtes pas en mesure de respecter ces normes à tout moment.

Dans de nombreux pays, les lois nationales fixent des normes au moins aussi élevées que celles énoncées dans les normes relatives aux droits de l'homme. Lorsque c'est le cas, les lois nationales doivent être respectées. Toutefois, lorsque les lois nationales n'offrent pas un niveau de protection adéquat, les normes en matière de droits de l'homme doivent être respectées. En cas de conflit entre la législation nationale et les normes internationales en matière de droits de l'homme, nous attendons de vous que vous respectiez la législation nationale tout en vous efforçant de protéger les droits de l'homme.

03

Protection de l'environnement

Principe

Nous attendons de vous que vous respectiez toutes les lois et réglementations qui soutiennent la protection de l'environnement.

Qu'est-ce que cela signifie

Vous veillerez à ce que vos activités soient menées dans le respect de toutes les lois et réglementations environnementales applicables, y compris :

- › L'utilisation des ressources naturelles telles que l'eau ;
- › L'octroi de licences pour certaines opérations, le stockage et les émissions ;
- › La sécurité du transport des produits ;
- › La réutilisation des emballages et d'autres formes de déchets ;
- › Les émissions de carbone.

Vous devez respecter nos politiques et procédures en matière de protection de l'environnement lorsque vous travaillez pour Exertis, y compris en ce qui concerne les déversements ou les rejets de produits ayant un impact sur l'environnement ou sur des tiers.

04

Pots-de-vin et corruption

Principe

Vous ne serez pas impliqué dans la corruption ou toute autre forme d'activité corrompue.

Ce que cela signifie

Il y a corruption lorsqu'une personne n'agit pas dans l'intérêt de l'organisation qu'elle représente en raison d'un avantage personnel qu'elle a reçu ou espère recevoir d'un tiers.

Vous maintiendrez et communiquerez des politiques appropriées dans votre entreprise qui précisent clairement qu'aucun de vos employés ne doit offrir, donner ou accepter un quelconque pot-de-vin.

Plus précisément, tout cadeau, toute hospitalité, tout parrainage ou tout autre avantage que vous offrez ou recevez dans le cadre du travail que vous effectuez pour Exertis doit être modeste et ne doivent pas avoir pour but d'influencer indûment le résultat d'une décision.

05

Informations confidentielles

Principe

Vous ne partagerez pas d'informations confidentielles de manière inappropriée et n'utiliserez pas d'informations confidentielles qui ne devraient pas être en votre possession.

Qu'est-ce que cela signifie

Bien que nous soyons toujours intéressés par les évolutions du marché, nous ne voulons pas que vous partagiez avec nous des informations confidentielles que nous ne sommes pas autorisés à recevoir. De même, vous ne devez pas partager avec un tiers les informations confidentielles que vous détenez à notre sujet.

Si vous nous envoyez par inadvertance des informations confidentielles que nous n'aurions pas dû recevoir, vous devez nous en informer immédiatement. Et si vous partagez par inadvertance des informations confidentielles sur Exertis avec un tiers, vous devez également nous en informer immédiatement.

06

Protection des données et de la vie privée

Principe

Vous recueillerez et utiliserez les informations personnelles avec prudence et dans le respect des lois relatives à la protection des données et de la vie privée.

Qu'est-ce que cela signifie

Nous pouvons collecter des informations sur nos employés, nos clients ou d'autres personnes et vous pouvez traiter ces données en notre nom. Dans ce cas, vous devez toujours respecter les lois relatives à la protection des données et à la vie privée et veiller à ce que tous vos employés qui traitent ces informations comprennent qu'elles doivent être utilisées en toute sécurité et pour des raisons légitimes. Vous devez mettre en place des contrôles informatiques et de gestion appropriés pour garantir que les informations personnelles sont correctement utilisées.

Vous devez nous informer immédiatement de tout incident - par exemple, une violation de la sécurité des données - lié aux informations que vous traitez en notre nom.

07

Lois sur la concurrence (antitrust)

Principe

Vous prendrez toutes les mesures raisonnablement nécessaires pour vous assurer que vous respectez pleinement les lois applicables en matière de concurrence (également connues sous le nom d'antitrust).

Qu'est-ce que cela signifie

Vous acceptez qu'Exertis agisse toujours de manière indépendante dans ses décisions commerciales.

Comme indiqué dans la section 5, vous ne devez pas partager des informations confidentielles nous concernant avec l'un de nos concurrents et vous ne devez pas partager avec nous des informations confidentielles que vous détenez sur nos concurrents.

La loi nous interdit de convenir avec vous du prix auquel nous vendrons vos produits ou de conclure un accord ou un arrangement qui fixe un plancher aux prix auxquels nous les vendons.

Il en va de même pour nos clients. La loi nous interdit de leur dire à quel prix ils peuvent vendre vos produits ou de leur demander ou de les inciter à maintenir leurs prix au-dessus d'un certain niveau.

Vous veillerez à dispenser une formation adéquate sur les lois relatives à la concurrence aux employés concernés de votre entreprise.

08

Conformité fiscale

Principe

Vous ne vous livrerez pas à un sous-paiement délibéré des impôts dus et ne faciliterez pas un tel sous-paiement.

Qu'est-ce que cela signifie

Vous déclarerez correctement tous vos revenus et ferez preuve de transparence à l'égard des autorités fiscales en ce qui concerne vos transactions.

Vous prendrez des mesures raisonnables pour empêcher vos employés, contractants ou représentants de faciliter l'évasion fiscale par des tiers.

Vous nous informerez immédiatement si vous avez des inquiétudes concernant toute action entreprise par vos employés, contractants ou agents dans le cadre de vos relations avec Exertis, ou si vous soupçonnez qu'une autre partie de notre chaîne d'approvisionnement peut s'être livrée à l'évasion fiscale.

09

Propriété intellectuelle

Principe

Vous ne vendrez pas de produits ou ne fournirez pas de services qui enfreignent délibérément ou clairement les droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

Qu'est-ce que cela signifie

Vous respecterez les droits de propriété intellectuelle des tiers en n'utilisant que des marques, des dessins et des technologies qui ont été légitimement acquis et concédés sous licence.

10

Sécurité et qualité des produits

Principe

Nous respectons les droits des consommateurs des produits que nous vendons. Chaque produit que vous nous vendez doit être sûr, conforme aux normes en vigueur et accompagné des informations légalement requises sur le produit.

Qu'est-ce que cela signifie

Vous devez vous assurer que tout produit que vous nous vendez est sûr pour l'usage auquel il est destiné et qu'il est conforme à toutes les normes applicables à ce produit.

Vous nous fournirez ou mettrez à notre disposition la documentation pertinente sur la sécurité des produits, comme la loi peut l'exiger.

Vous devez également nous informer immédiatement si vous pensez qu'un produit n'est pas sûr ou qu'il n'est pas conforme aux normes qui lui sont applicables.

Le cas échéant, vous vous efforcerez de répondre de manière satisfaisante aux préoccupations des clients concernant les produits que vous nous vendez.

11

Contrôles des exportations et sanctions

Principe

Vous vous conformerez strictement et sans exception à toutes les lois et réglementations applicables en matière de contrôle des exportations, de sanctions et d'embargos.

Qu'est-ce que cela signifie

Certains gouvernements imposent des restrictions sur les produits (y compris leurs composants, matériaux, conceptions et technologies) et peuvent interdire ou exiger des licences avant de fournir des produits contrôlés à certains destinataires et utilisateurs. Ils peuvent également imposer des restrictions sur les relations commerciales avec certains pays, secteurs industriels, organisations ou individus.

Vous devez mettre en place des contrôles appropriés pour vous assurer que les produits, qu'il s'agisse de matériel, de logiciels, d'informations ou de services, que vous vendez sont conformes aux lois applicables en matière de contrôles et de sanctions à l'exportation.

Vous devez nous informer et nous fournir les informations relatives à la classification des contrôles à l'exportation ainsi que les documents justificatifs et/ou une copie de l'autorisation ou des exemptions applicables si l'un des produits que vous vendez est classé comme produit à double usage ou fait l'objet d'autres restrictions en matière de contrôles à l'exportation.

12

Minéraux de conflits

Principe

Nous ne vendrons pas de produits contenant des «minerais de conflit» soumis à des restrictions.

Qu'est-ce que cela signifie

Les États-Unis et l'Union européenne ont tous deux adopté des lois limitant l'utilisation de minerais provenant de pays et de régions touchés par des conflits. Nous comptons sur vous pour veiller à ce que les produits que nous vous achetons ne contiennent pas de minerais de la guerre et, en particulier, à ce qu'ils soient conformes aux exigences des lois américaines et européennes en la matière.

Vous devez faire preuve d'une diligence raisonnable appropriée et permanente dans votre propre chaîne d'approvisionnement pour vous assurer que les minerais de la guerre ne sont pas utilisés ou introduits. Vous devez fournir la preuve de votre diligence raisonnable à notre demande et vous devez nous informer immédiatement de toute infraction dont vous auriez connaissance.

13

Gestion de la conformité

Principe

Vous mettez en place des politiques et des procédures internes appropriées pour couvrir vos obligations légales et éthiques, y compris les domaines couverts par le présent code de pratique. Vous veillerez à tenir des registres adéquats, précis et sécurisés afin de pouvoir démontrer votre conformité.

Qu'est-ce que cela signifie

Nous attendons de vous que vous mettiez en place un ensemble approprié de contrôles internes pour vous assurer que vous respectez les normes énoncées dans le présent code. Ces contrôles doivent être soutenus par un leadership clair sur les questions d'éthique et de conformité de la part des cadres supérieurs de votre entreprise.

Il est important de conserver des traces de vos contrôles internes, tels que l'évaluation des risques, les communications sur la politique, la formation et d'autres communications internes, car cela vous permet de prouver les contrôles que vous avez mis en place en cas de problèmes à l'avenir.

De la même manière que nous nous engageons avec vous sur les sujets couverts par le présent code, il vous incombe de communiquer votre politique sur ces sujets à vos fournisseurs, représentants et autres tiers impliqués dans votre activité.

Nous prendrons les mesures qui s'imposent lorsqu'un fournisseur ne respecte pas les normes énoncées dans le présent code de bonnes pratiques. Ces mesures peuvent consister à ne plus passer de commandes et à mettre fin à notre accord.

Notes